

Publié le 19 octobre 2016

## Assurance maladie, retraites, mutualisation : où va la solidarité »à la française » ?

Fin de l'emploi à vie, discontinuité des carrières, développement du travail à distance : la transition de la société pose la question du devenir de la solidarité. Quand le modèle traditionnel du salariat se dilue, comment peuvent réagir l'assurance maladie, le régime de retraites, et l'idéal de mutualisation ? Une séance de pédagogie, mais aussi de mise en pratique.



**Jérôme Sabourin**, directeur général de l'Ipsec, le reconnaît : "*l'actuel système de prévoyance a été construit sur un principe de solidarité entre les salariés*". Il n'est pas adapté à un système où les formes de travail d'une personne évoluent et se combinent : salariat, auto-entrepreneuriat... Il s'agit maintenant pour les assureurs d'imaginer un dispositif permettant d'accumuler des droits, tout en étant suffisamment flexibles pour répondre aux enjeux actuels.

CNP Assurances, par la voix de **Sylvie Pancrazio**, responsable retraite du service public et parapublic, en dresse une illustration parlante. "*Le développement pour un individu de formes de travail parallèles à celle du seul travail salarié, l'automatisation des tâches et la structure de la pyramide des âges remettent en question le régime actuel de retraite par répartition*", constate-t-elle.

L'Agirc-Arrco a connu un déficit particulièrement inquiétant. Ceci a fait craindre la faillite de ce régime. Des réponses techniques comme le décalage de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation ont été apportées. Celles-ci n'empêcheront pas la diminution du niveau des retraites.

La conception d'une retraite "à la carte" semble être également une piste explorée. Dans cette perspective, le rôle des Epl, en tant qu'employeur, est déterminant, et doit les conduire à mettre en place des solutions nouvelles.

Au-delà de ces discours pédagogiques, une Epl, qui plus est de petite taille, a-t-elle les moyens de s'y atteler ? La réponse vient ici d'un cas concret, celui de la Sema à Macon. **Gérard Butin**, son directeur, a réussi à mettre en place, dans un dialogue avec ses salariés, son plan d'épargne retraite

entreprise. En à peine plus de six mois.

**Photo : ©stlaure@gmail.com**

Par Audrey GOURRAUD